



L'impact de la loi 2016-1547 de modernisation de la justice du XXIe sie

(18 novembre 2016)

En terme quantitatif En terme qualitatif







# Quelques indices ? Sur le nombre de demandeurs (9 premiers mois de 2017)

Justelsarrasin |

- avaient déposé une déclaration au greffe et reçu de celui-ci la convocation à l'audience mentionnant la loi et le risque de l'irrecevabilité
- qui sans avoir déposé de déclaration au greffe, ont été informé par des services d'accueil fragilité des chiffres d'une enquête très limitée





Quelques indices ?
Sur le nombre de demandeurs (9 premiers mois de 2017)

1,8 % des 5.901 personnes reçues en 2016

3,6 % des 2.920 différends de 2016

Fragilité des chiffres d'une enquête très limitée





#### Efficacité de la conciliation ? Motivation ?

Les tentatives de conciliation à la suite de la loi sur la justice du XXIe siècle réussissent-elles mieux ?

Oui, en raison des risques réels ou supposés

- ▶ de l'irrecevabilité, pris au sérieux
- d'une altération de l'appréciation de la partie non conciliante par l'instance de jugement
- d'un jugement qui serait moins favorable qu'un accord





#### Efficacité de la conciliation ? Motivation ?

Les tentatives de conciliation à la suite de la loi sur la justice du XXIe siècle réussissent-elles mieux ?

### Non,

- c'est obligatoire, allons-y mais sans s'engager, nous voulons un jugement
- c'est obligatoire, n'y allons pas, on verra bien après

Castres





Nos concitoyens connaissent mieux le recours à la conciliation préalable à l'action en justice.

Les premiers effets des efforts de communication (presse, télévision, radio...) conjugués, du ministère de la Justice et de ses cours d'appel, de la fédération des conciliateurs de France et de ses associations sont là.

#### Merci de votre attention



#### CLAUDE BRUGEL

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Président de l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Toulouse

Mél : claude.brugel@conciliateurdejustice.fr







#### CONCILIATEURS DE FRANCE

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE CONCILIATEURS DE JUSTICE

CLAUDE BRUGEL

Membre du bureau pour le suivi juridique et le pilotage du site internet

claude.brugel@conciliateurs.fr